

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine  
**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz  
**Band:** 55 (1960)  
**Heft:** 1-2-fr

**Artikel:** Werdenberg : "cause célèbre" de l'ancienne Confédération  
**Autor:** Laur, Ernst  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-173758>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le fait que nous possédions le château, que notre famille, dans ce milieu modeste, brillait d'un certain lustre, que nous n'habitons Werdenberg qu'une partie de l'année, tout cela nous conférait une considération particulière. Et, parce que moi-même j'étais natif de Werdenberg, je fus au bénéfice, dans ce milieu campagnard, d'une popularité qui me valut force présents champêtres, pommes, poires, pains frais de maïs, bouquets de fleurs. Ces présents, qui me furent longtemps et régulièrement offerts, auraient pu, dans une époque de mœurs moins démocratiques, rappeler les poulets de carnaval et autres prestations féodales.

De ces circonstances est résulté pour moi un bien inestimable: j'ai appris à m'intéresser au petit peuple, et j'ai appris à le comprendre, en même temps que je me suis initié à l'âme populaire. C'est aussi pourquoi je suis devenu un démocrate convaincu, alors que pourtant les tendances profondes de ma nature auraient fort bien pu faire de moi un aristocrate selon la formule helvétique, ou encore un de ces libéraux doctrinaires à la vieille mode. Mais le souvenir que j'avais de mon commerce avec des paysans m'a empêché de suivre une politique aristocratique ou conservatrice, dont la doctrine au fond a sa source dans l'orgueil politique qui séduit pourtant les hommes d'une certaine culture et d'un certain rang social quand ils n'ont pas eu dans leur jeunesse la chance d'être en contact avec des gens du peuple pleins de sens et de dignité.

## *Werdenberg*

«Cause célèbre» de l'ancienne Confédération

Le visiteur qui porte ses pas dans cette ville en miniature, rêve au bord de son lac ou sur sa colline fortifiée, longe ses trois rues et accède à sa petite place du Marché, éprouve le sentiment que les siècles se sont écoulés ici dans une paix profonde, et dans le cadre modeste et idyllique, dirait-on, d'une boîte à joujoux. C'était bien là aussi notre impression, jusqu'au jour où la perspective de notre œuvre de restauration nous amena à y regarder de plus près dans l'histoire de Werdenberg; et ce que nous avons appris nous a plongé dans l'étonnement. Il nous fallut bien constater que le petit peuple de Werdenberg, plus peut-être quaucun autre de la Confédération, avait lutté pendant des siècles pour sa liberté, jusqu'au moment où il put enfin jouir de la paix confédérale, et trouver le bonheur et l'indépendance qui furent longtemps pour lui un rêve irréalisable.

Mieux encore: le long combat de Werdenberg pour ses droits est une sorte de préfiguration sur sol helvétique, plusieurs siècles en arrière, de ce que nous voyons aujourd'hui dans le monde. En tant que pays sujet de Glaris, petite puissance «coloniale» – le parallèle s'impose, toutes proportions gardées –, Werdenberg était une possession extérieure de la république bourgeoise et paysanne des contreforts du Glärnisch. Le bailli peut être comparé au gouverneur, et le Conseil de Glaris, auquel on devait adresser plaintes et recours, au Conseil des ministres d'une grande puissance moderne. La Diète fédérale, elle, tenait le rôle du Conseil de sécurité des Nations unies: les treize cantons qui y siégeaient, tantôt d'accord, tantôt divisés, prenaient des décisions très prudentes, envoyoyaient des commissions d'enquête sur place, et formulaient des propositions qui, comme aujourd'hui, étaient hautainement repoussées comme attentatoires à la souveraineté intérieure des Etats. Et pourtant, comme de nos jours encore, la liberté s'avéra finalement incoercible, et en 1798 l'édifice composite des sujétions féodales dans notre pays s'écroula. Fin belle et consolante; mais elle ne nous empêche pas de suivre avec admiration et sympathie la lutte menée pendant trois siècles par les gens de Werdenberg.

Un petit livre sans prétention, paru en 1897 sous le titre: «Werdenberg sous la

domination des Glaronais », par J. Ch. Berger et Florian Niederer, est la source où nous avons puisé la substance de notre récit.

« Ce n'est pas sans beaucoup d'hésitation », écrivent les auteurs, que nous avons entrepris cette « recherche historique ». Ce n'est cependant pas le simple résultat de quelques heures studieuses, mais bien d'un travail de longue haleine, très approfondi, ce qui inspire toute confiance. Voyons donc ce que nous racontent ces deux explorateurs du passé.

De l'histoire ancienne de Werdenberg, ils ne nous disent rien. On sait seulement que la petite cité s'élève en partie sur des fondations romaines. Sous son aspect actuel, elle date des XIIe et XIIIe siècles, époque où elle servait de position avancée au château comtal couronnant la colline. Comme par miracle, elle nous a été conservée malgré les guerres et les risques d'incendie. Le château, lui, brûla et dut être reconstruit; les villages voisins disparurent dans les flammes attisées par les tempêtes de foehn; mais Werdenberg resta intact. Ses maisons, bâties pour la plupart en bois de châtaignier, sont toujours là.

Dans les premiers temps de la période historique, Werdenberg paraît n'avoir rien vécu de très marquant. Aussi les narrateurs font-ils commencer leur récit au XVe siècle, lorsque la famille des comtes de Werdenberg s'abaisse et mit en gage auprès de Guillaume de Montfort-Tetnang, au prix de 10 400 livres, sa seigneurie, pour la perdre bientôt complètement. Faisaient également partie du comté les villages de Grabs, Buchs et Sefelen. Vers la fin du siècle, la branche des Montfort disparut à son tour, et le fief, terres et gens, changea jusqu'à cinq fois de propriétaire en l'espace de trente-trois ans. Parmi les acheteurs et revendeurs, il y eut même la ville de Lucerne, qui, lorsqu'elle s'avisa du triste état de sa possession, s'en débarrassa au bout de huit ans déjà entre les mains du libre sieur de Kastelwart. Le dernier acquéreur fut, en 1517, l'Etat de Glaris, qui versa comptant, pour le tout, 21 500 florins rhénans. On ignore les raisons précises de cette opération, mais on ne risque guère de se tromper en supposant qu'il parut opportun aux Glaronais de tenir une position avancée, dans la vallée du Rhin, aux portes de l'invasion autrichienne. Au début, la joie fut grande à Werdenberg. Les habitants pensaient dépendre simplement d'un Etat démocratique de la Confédération. Ils reçurent chaleureusement le premier bailli, et quand il se rendit à Glaris, au cours de l'année, pour la fête de St-Hilaire, ils lui offrirent de leur propre initiative, pour l'escorter, les 130 « beaux garçons » du comté, lesquels furent reçus et abreuvés amicalement à Glaris par le Conseil. Mais cette idylle ne devait pas durer longtemps. Les premiers remous sérieux se produisirent en 1525 déjà. Attisée par le puissant courant de la Réforme en Allemagne, l'idée se répandit à Werdenberg que la liberté du culte entraînait l'indépendance politique, et les habitants signifièrent au canton de Glaris qu'ils rejetaient leur sujétion. On peut imaginer quelle fut la réaction. Le pasteur Hösli, de Sefelen, fut emprisonné au château de Werdenberg comme principal inspirateur de la sédition. Il n'y avait pas d'autre solution, pour les bourgeois et paysans frondeurs, que de se soumettre. En cette même année 1525, les gens de Werdenberg signèrent un document reconnaissant leur « crime » et demandant leur grâce; mais les Glaronais se firent réservier pour l'avenir un droit de sanction absolu, fonction de leur bon plaisir.

Finalement on s'accorda de part et d'autre de la situation, et, pendant un siècle, on se supporta. Les habitants de Werdenberg jugèrent même opportun d'être reconnus comme fidèles sujets par leurs voisins. Depuis la révolte de 1525, en effet, on les qualifiait de « parjures » dès qu'un différend surgissait. Ils demandèrent donc et obtinrent de leurs seigneurs glaronais un document qui rejetait ce terme infamant, et attestait qu'on les considérait et reconnaissait comme « bons, francs et loyaux sujets ». Une bannière « de bonne soie » leur fut même offerte pour marquer l'événement, et ils eurent le droit de désigner eux-mêmes le porte-

*Werdenberg au début du XIXe siècle, d'après une aquatinte appartenant à la Bibliothèque centrale de Zurich.*



enseigne à la Landsgemeinde du comté. Le fanion fut conservé au château; on le remettait au bannieret en cas de guerre, et, quand s'apaisait la tourmente, il réintégrait le castel.

Cependant, au début du XVIIe siècle, de nouveaux nuages assombrirent le ciel. La cause en fut la façon dont les Glaronais faisaient nommer les baillis, et dont ceux-ci remplissaient leur charge. La Landsgemeinde était compétente pour cette nomination. Qui voulait obtenir le poste devait donc se gagner les électeurs. Or, il semble bien qu'on n'y mit point de manières: corruption et beuveries précédaien l'assemblée, et plongeaient le peuple, durant huit jours, dans les libations et les dissipations. Après quoi, il n'était pas difficile de faire élire le candidat qui avait la faveur du Conseil. Vers la fin du XVIIIe siècle (nous anticipons), les jalousies et les méfiances étaient à tel point excitées que chaque participant à la Landsgemeinde pouvait bénéficier de cet « arrosage ». Et quand le premier paysan venu devenait soudain bailli, il pouvait revendre sa précieuse charge au plus offrant. (En 1785, un paysan prit au contraire son mandat très au sérieux et régna majestueusement pendant six ans comme bailli de Werdenberg).

Mais le bailli lui-même, avant d'entrer en fonction, devait payer à chaque Glaronais mâle de plus de 16 ans la valeur d'un florin – c'était en quelque sorte l'intérêt des futurs impôts de sa satrapie! –, ce qui représentait souvent une somme de 7000 à 8000 florins. Transposons la chose dans l'époque actuelle et imaginons bien cela: la Suisse possédant une colonie en Afrique, et l'affermant à un gouverneur qui serait tenu de payer tous les trois ans, à chaque citoyen actif, une « dîme du nègre » de 50 ou 100 francs! Parallèlement, les baillis étaient obligés de pressurer la seigneurie, d'abord pour rembourser la somme payée, ensuite pour mener un train de vie de châtelain avec leur famille et leur valetaille, enfin pour se remplir les poches et ramener en pays glaronais, à la fin de leur mandat, une cassette bien garnie.

Il vaut la peine de narrer de quelle façon un nouveau bailli était reçu à Werdenberg. On choisissait toujours, pour cette solennité, le joli mois de mai. Vêtu des bas

de soie, de la culotte, du manteau et du tricorne noirs, l'épée au côté, notre personnage arrivait en grand équipage, flanqué des deux envoyés de l'Etat de Glaris. A Sargans, les notables de Werdenberg venaient à sa rencontre. Afin qu'aucun obstacle ne retardât la marche du « gracieux seigneur », un héraut allait proclamant dans toutes les localités l'ordre d'enlever du chemin avant 10 h. du matin, sous peine d'amende, tous les tas de bois ou de fumier. Mais le convoi approche: en tête avancent un fifre et un tambour officiels, en uniforme écarlate et plumet au vent. Puis viennent les envoyés, et derrière eux les notables escortés de leurs huissiers. La foule des curieux, sujets « fidèles et bien-aimés », ferment la marche. Dans les villages, les cloches sonnent; les canons du château tirent des salves. Quand la porte de chêne de la ville s'est refermée derrière ces messieurs, la foule se disperse, tandis qu'au château, dans la salle des chevaliers, commence un grand festin.

Le lendemain, jeunes et vieux, revêtus de leurs plus beaux habits, accourent à Werdenberg pour voir le « cortège ». La petite cité grouille de monde. Bientôt, le canon tonne aux créneaux du château, et tandis que retentit la musique, le cortège pénètre dans la ville et arrive à la place de fête, non loin du haut fossé. Les « gracieux seigneurs » s'installent sur une estrade; la garde du château, et une troupe de jeunes hommes bien stylés, s'avancent martialement, font front, mettent l'arme au pied, et font deux pas en arrière. Dans un silence solennel commence la prestation de serment. Le bailli, sévère et grave, promène son regard sur les enfants du pays. Le chancelier d'Etat déroule son parchemin et donne lecture du grand mandement énumérant les droits et les devoirs de chacun. Puis les hommes, levant trois doigts de la main droite, prêtent serment, dont la formule a été lue au préalable par le bailli. Après le solennel « Amen » règne un grave silence, que le capitaine interrompt en donnant l'ordre de tirer une salve. Et c'est dans l'odeur de la poudre que chaque homme défile en saluant le gracieux seigneur. La cérémonie du serment est terminée. Mais, au château, un grand festin va derechef commencer. L'an 1695, il prit de telles proportions que le château prit feu et flamba 24 heures durant. Toutes les boiseries et charpentes furent carbonisées. Il fut reconstruit tel qu'il est aujourd'hui.

A la suite de cette cérémonie, les sujets attendaient avec une curiosité mêlée d'anxiété de juger à ses actes si le bailli était un « dur » ou un « mou ». Rappelons brièvement quels étaient les droits dont il disposait. Le dixième des amendes qu'il devait prononcer en exerçant la justice pénale lui revenait personnellement. Il avait la jouissance de tous les domaines et vignobles dépendant du château; la chasse et la pêche étaient ses apanages, de même qu'une dîme sur la viande, c'est-à-dire quatre livres de beurre pour chaque pièce de bétail. Le bailli avait droit aussi au bois de la Noël et aux chapons de Pâques. En cas de décès d'un chef de famille, il touchait la meilleure pièce de bétail. Il recevait la dîme de toutes les récoltes. Pour le seul maïs – on en cultivait aussi en ce temps-là dans le Rheintal balayé par le vent du sud –, qui devait être apporté au château déjà bluté, il ne touchait qu'un onzième. Mais tout cela ne lui suffisait pas, et maint bailli n'avait pas vergogne d'y ajouter force exactions et vexations. Il utilisait par exemple, indirectement, les mandements de moeurs, qui condamnaient, pour la gloire du Seigneur, les plaisirs les plus innocents. Non seulement la danse et la fréquentation des auberges le dimanche étaient interdites, mais même les chansons populaires et le fait de se raser le dimanche. Certains baillis en profitaient pour répandre partout des espions et, quand des contrevenants étaient attrapés, ne manquaient pas de les « saler ». Quelques baillis particulièrement détestables n'hésitaient pas à faire observer strictement les mandements dans la ville et les villages, cependant qu'eux-mêmes, au château, festoyaient et dansaient. Contre bon argent, ils envoyait des jeunes gens au service étranger; ou, jouant les agents matrimoniaux, fournissaient les Glaronais en accortes paysannes.



Bref, il ne faut pas s'étonner que les gens de Werdenberg se plaignissent de plus en plus à Glaris. A l'honneur des autorités, soulignent les narrateurs, il faut dire que les délégués trouvaient en général une oreille attentive lorsque les abus de droit étaient criants. Jusqu'au jour où éclata la grande « affaire nationale ». Dans les plaintes contre leurs baillis, les gens de Werdenberg se référaient constamment à des lettres de franchises que les Glaronais leur avaient délivrées au cours des temps. Ainsi en l'an 1705, où ils se querellèrent avec le bailli pour une affaire de bois. Celle-ci vint devant la Landsgemeinde de Glaris, qui exigea que les gens de Werdenberg produisissent pour examen les documents invoqués. Ils le firent bien volontiers, mais pour apprendre bientôt que ces lettres avaient été délivrées par le Conseil et non par la Landsgemeinde, seule compétente. La plus importante de ces lettres, datée de 1667, fut descellée sans autre formalité, lacérée, et se trouve encore en cet état dans les archives glaronaises (voir notre illustration). On peut imaginer l'indignation du petit pays, quand il apprit la façon dont on l'avait joué. Durant une année, les gens de Werdenberg réclamèrent leurs lettres, mais en vain. Lorsque, en mai 1719, un nouveau bailli survint, la colère du peuple était telle qu'il refusa tout simplement de prêter serment. Les Glaronais voulurent discuter et envoyèrent leur Landammann dans le bailliage. « Je suis un vieil homme », dit-il devant les gens du comté assemblés. « J'ai déjà un pied dans la tombe, et l'autre le suivra si vous ne tenez pas vos engagements. » Mais il ne rapportait pas les lettres de franchises. Le peuple, très irrité, lui demanda pourquoi il devait servir

*La fameuse lettre de franchises de Werdenberg, datant de 1667, que le Conseil de Glaris trouva en deux endroits pour en signifier la nullité. Le sceau lui-même fut arraché; on distingue encore, au bas du document, l'endroit où il était fixé. (Les deux taches noires du centre sont des ombres enregistrées par le cliché photographique.)*

aveuglément un autre peuple de paysans comme les Glaronais; celui-ci ne valait assurément pas mieux que lui, et même, moins de quatre siècles auparavant, il était encore sujet des nonnes!

Le refus de la prestation de serment alerta la Confédération elle-même. Si on laissait faire les gens de Werdenberg, ce serait un dangereux exemple pour les bailliages fédéraux. Aussi les cantons sommèrent-ils les habitants de prêter serment sans conditions, en les menaçant de recourir à la force. Lors d'une Diète suivante, il fut décidé d'envoyer le conseiller Ludwig Hirzel, de Zurich, et le maire Joseph Dürler, de Lucerne, aux paysans de Werdenberg, afin de les convaincre. Ils y parvinrent. En même temps, les Glaronais se montraient apparemment disposés à recevoir une délégation de Werdenberg, pour entendre ses doléances et les discuter dans un esprit confédéral et paternel. Mais, à Werdenberg, on éprouvait de la méfiance. Après de nombreuses invites et assurances de liberté pour la délégation, celle-ci se mit en route. Elle était cependant singulière: ce ne furent pas les hommes les plus en vue du pays, mais des gens tout simples, qui allèrent réclamer les lettres de franchises. Les gracieux seigneurs ne voulaient rien entendre et renvoyèrent la délégation chez elle. Une seconde, guère plus relevée, alla porter à Glaris une lettre de doléances; elle fut aussi éconduite. Puis deux envoyés, avec des doléances encore plus marquées, s'annoncèrent, et firent savoir que les notables de Werdenberg ne se rendraient à Glaris qu'avec un sauf-conduit leur donnant des garanties formelles. Quand, après diverses allées et venues, la Diète eut fait pression pour que la liberté des délégués fût assurée, une ambassade de douze notables se rendit le 14 septembre 1719 à Glaris. Sous le prétexte de la mettre à l'abri des violences populaires, on l'enferma promptement.

A Werdenberg, où l'on pressentait que les choses pourraient mal tourner, quelques têtes chaudes avaient formé une conjuration en règle. Il était convenu que si les gracieux seigneurs ne reconnaissaient pas les droits invoqués, le bailli et tous les Glaronais seraient renvoyés dans leur pays, et, en cas de résistance, mis à mort. Par malheur pour les conjurés, deux espions qu'ils avaient envoyés à Glaris, pour voir s'il n'arrivait rien à la délégation, furent découverts. Cela ne détendit naturellement pas l'atmosphère. Cependant, les Glaronais obtinrent que trois des délégués de Werdenberg se déclarassent prêts à retourner dans leur ville pour convaincre leurs gens d'accepter la prestation de serment. Une Landsgemeinde fut réunie en présence du bailli; elle ne céda point; on cria au bailli que les Glaronais pouvaient venir: on enverrait des femmes à leur rencontre, et on les renverrait chez eux! A Glaris, on se prépara au combat. Une armée de 1800 hommes fut levée. Les Zurichois firent des appels à la raison. Mais l'armée se mit en marche. De toutes les chaires glaronaises montèrent des prières pour une heureuse issue de la guerre. Quand les troupes parvinrent dans le Rheintal, les gens de Werdenberg commencèrent à trembler et nombre d'entre eux s'enfuirent avec leurs armes dans les seigneuries voisines. Le Zuricois Hirzel vint sur place et obtint que l'on se soumit, de gré ou de force, à l'autorité.

Ici se place un incident plaisant qui rappelle un peu la soupe au lait de Kappel. Les Glaronais mobilisés, et qui n'étaient déjà plus très loin de Werdenberg, déclarèrent que si on les avait fait marcher jusque-là, ils voulaient au moins voir leurs sujets et leur fief. Ils en reçurent la permission, à condition de ne pas y prendre quartiers, ni molester personne, et de rentrer le même soir. C'est ce qui advint. Les soldats contemplèrent leurs terres et leur petite ville, campèrent le soir près du fossé, et repartirent tranquillement chez eux, sans que rien de désagréable fût arrivé à la population.

Mais les plaintes de Werdenberg n'étaient pas liquidées pour autant. La Diète se réunit à nouveau et appela les Glaronais à composition. Le Conseil était cependant trop irrité, et ce qui s'ensuivit est la page la plus sombre du long combat de

Werdenberg pour sa liberté. Décidés à savoir une bonne fois à quoi s'en tenir avec leurs sujets, les gracieux seigneurs soumirent à la torture les délégués qui étaient restés emprisonnés à Glaris. Leur chef, le capitaine Hilty, en mourut. En consolation, les autres furent élargis, et bien que le capitaine fût mort entre les mains du bourreau, on lui fit d'honorables funérailles, en date du 24 novembre. Comme la torture n'avait apparemment pas donné les résultats qu'on en attendait, le Conseil de Glaris envoya lui-même des délégués à Werdenberg. Mais les habitants se réunirent près de Buchs en Landsgemeinde et prirent l'engagement de poursuivre la résistance. On ne signerait plus de documents et l'on s'abstiendrait de fournir du bois au bailli. Si ses valets avaient le front de venir le querir eux-mêmes, on leur tordrait bras et jambes. Cela n'alla pas jusque là; mais quand les gens de Werdenberg allèrent jusqu'au Rhin avec un grand convoi de poutres, afin de réparer le pont, le bailli, appuyé par les délégués du Conseil, fit prendre et scier le bois. On n'en avait plus au château et il faisait grand froid, l'hiver étant particulièrement rigoureux. Là-dessus, les gens se rassemblèrent, jetèrent le bois hors des charrettes du bailli, et pourchassèrent ses valets avec force railleries.

Alors le Conseil jugea que c'en était assez. Il leva derechef une petite armée, de 800 hommes cette fois, qui marcha sur Werdenberg à la veille de Noël de l'an 1721. Des messagers signalèrent l'avance ennemie. La nouvelle causa une telle frayeur à Werdenberg que les hommes capables de porter les armes, au nombre d'un millier, se sauvèrent dans la seigneurie de Sax et dans le Liechtenstein. Quand les troupes arrivèrent à Werdenberg, elles n'y trouvèrent plus que des femmes et des enfants, et un seul homme, qu'elles enchaînèrent et enfermèrent au château.

Quand les échos de cette équipée parvinrent dans le reste de la Confédération, Zurich convoqua une Diète à Baden et envoya des délégués aux deux parties. A Werdenberg, ils tentèrent de faire revenir les fugitifs. Ceux-ci n'avaient plus le sou, leurs femmes et leurs enfants étaient affamés; le triste rapatriement commença de tous côtés. Le 31 décembre eut lieu à Werdenberg, en présence des délégués glaronais, une Landsgemeinde qui dut faire pénitence et accepter un dur « Diktat » en vingt points. Au surplus, les villageois devaient payer les frais de toute la campagne, qui s'élevaient à 70 700 florins. « Ainsi en usaient des démocrates, contre des gens dont la liberté avait de plus anciennes origines que la leur », conclut un historien.

Trois ans plus tard, on se décida enfin à Glaris à enquêter sérieusement sur les doléances de Werdenberg, et l'on donna au pays, sous le nom de « Remedur », un nouveau statut de sujétion. « Les gens de Werdenberg ne furent ainsi pas plus mal lotis que les sujets des autres bailliages, et même pas plus mal que les paysans des Treize cantons » (Dändliker). Cependant ils étaient et restèrent des sujets, jusqu'en 1798 où les régimes aristocratiques de la dernière heure s'effondrèrent. Bientôt, le vent chaud de la liberté allait souffler jusqu'à Werdenberg. Le dernier bailli, dur et cupide, s'appelait alors Freytag, et partout l'on disait que ce « Vendredi » avait assez duré et qu'on attendait impatiemment le « Samedi »!

Au début de février 1798, une nouvelle Landsgemeinde eut lieu au pays de Werdenberg, et le nommé Markus Vetsch rédigea une « Supplique aux très hauts et très gracieux seigneurs, notables, et toutes gens du canton de Glaris ». C'est un remarquable document, dont nous extrayons les passages suivants:

« Dans notre faiblesse, nous avons dû jusqu'à présent subir une forme aristocratique de gouvernement, et supporter des misères que vous, Seigneurs de haut lignage, n'avez pas, croyons-nous, éprouvées au même point. En vain, nous vous avons suppliés déjà maintes fois d'alléger nos anciennes et nouvelles souffrances. On nous exhorte toujours à la patience. Mais, stimulé par l'exemple d'autres peuples, et dans le sentiment qu'il ne leur est inférieur ni par sa nature ni par un vil comportement, le peuple de Werdenberg lui aussi demande unanimement sa

liberté et son indépendance, droit qui nous a été donné par Dieu et par la nature aussi bien qu'à ceux qui l'ont déjà reçu. Au cas où vous demanderiez, Seigneurs de haut lignage, ce que nous voulons en parlant de liberté et d'indépendance, nous ne pourrions répondre que ceci: « Renonciation à toutes les prétentions au gouvernement et aux droits seigneuriaux qui s'exercent à nos dépens; transmission en nos mains de tous les pouvoirs que vous octroie l'acte d'achat de Werdenberg ».

Les gracieux seigneurs de Glaris trouvèrent ce message « incompréhensible » et demandèrent à ses auteurs de formuler leurs vœux de façon plus précise. Ils le firent en ces termes: « Nous voulons une constitution, nous voulons des droits et des lois, élaborées et promulguées par nous-mêmes, à la majorité des voix, lois qui feront de nous des hommes nouveaux, des frères égaux en droits et des citoyens actifs; nous voulons ne plus dépendre d'aucune influence étrangère dans nos affaires publiques, et être déliés absolument, sans aucune condition, de toutes les entraves que cela implique – bref, ici à Werdenberg, nous voulons être un peuple libre et indépendant. Mais vous comprendrez certainement, Seigneurs de haut lignage, que nous ne pourrons nous considérer comme hommes libres tant que l'acte d'achat de Werdenberg qui se trouve en vos mains ne nous aura pas été restitué, tant que vous n'aurez pas solennellement renoncé à tous les avantages, connus ou inconnus, qu'il vous confère. Vous voilà maintenant éclairés sur nos sentiments et nos vœux, et il y a lieu d'espérer que vous ne nous demanderez pas des explications supplémentaires. Mais devrions-nous encore nous acquitter de quelque dette d'argent? Nous comptons bien que non! Voici bientôt trois siècles que nous sommes vos sujets, et l'écho des plaintes de nos pères retentit encore à nos oreilles, au point que cette seule pensée, à nous leurs fils, nous remplit les yeux de larmes aujourd'hui encore. Suivez donc l'exemple de tant de seigneurs qui offrent délivrance et liberté à leurs sujets, et n'attendez pas pour cela un nouveau règlement avec eux. Satisfaites nos vœux, accordez-nous ce que nous demandons; nous vous dirons alors avec joie que nous vous aimons et respectons, et unirons vaillamment nos forces avec les vôtres pour défendre notre patrie, notre bonheur et notre liberté contre tout ennemi extérieur. »

Quels nobles sentiments et quel noble langage!

Johann Hilty auf der Mur apporta lui-même ce message à Glaris. Mais les Glaronais cherchèrent à l'échapper, et le bailli continua à diriger les affaires après comme devant. Jusqu'au moment où la moutarde monta au nez de ses sujets, qui molestèrent ses valets. Le gracieux seigneur fut très effrayé, et, quand des coups de feu crépitèrent sur les créneaux du château, il comprit que son heure avait sonné et prépara sa retraite. De nuit, il fit conduire à Glaris son artillerie et tous ses biens meubles. Puis il se dépouilla de sa tenue officielle, s'habilla en gentilhomme et se promena un après-midi à pied, comme s'il voulait seulement respirer l'air printanier. Le serrurier Müntener, qui devina ses intentions, l'apostropha en le traitant de « coquin » et de « voleur ». Hâtivement, le bailli alla prendre congé de quelques amis, et disparut de la petite cité sans esprit de retour.

A Glaris, on tint enfin conseil, et le 11 mars 1798, la Landsgemeinde décida d'accorder la liberté aux gens de Werdenberg. Cette nouvelle fut accueillie avec une joie indescriptible dans tout le petit pays, et partout l'on se mit à planter des arbres de la Liberté. Le capitaine au château voisin de Sargans, quand lui parvinrent les échos de cette allégresse, s'exclama: « Oui, oui, Liberté, Egalité. Que Dieu ait pitié! D'abord le riche mangera le pauvre, puis le diable mangera le riche, et ils seront tous égaux! »

Mais les habitants de Werdenberg ne laissèrent pas assombrir leur joie et se préparèrent à de grandes réjouissances. Ils coupèrent dans la forêt de Grabs un superbe sapin, et l'apportèrent en grande pompe dans la ville, jusque sur la digue du lac. Une centaine de jeunes filles parées de couronnes marchaient en tête en

chantant des airs patriotiques. Le tronc du sapin, régulièrement équarri, portait un grand écriteau où une inscription célébrait la liberté; les branches étaient ornées de centaines de rubans, petits drapeaux, bouquets, et à la cime pendait un gigantesque bonnet phrygien piqué de cocardes et surmonté d'une magnifique couronne. Werdenberg n'avait jamais connu pareille fête. L'allégresse était sans bornes, la musique et la danse alternaient avec les chants de circonstance et les psaumes. Le vin était débité par seaux. Ce fut un temps béni, où pour la première fois le sentiment de la bienheureuse liberté et de l'indépendance faisait battre les cœurs d'un petit peuple longtemps asservi.

Au demeurant, les années qui suivirent apportèrent d'abord de nouvelles épreuves et de nouvelles amertumes. Des armées étrangères prirent quartiers à Werdenberg; il fallut payer des indemnités d'occupation. Finalement, lorsqu'en 1803 Werdenberg entra avec d'autres communes dans le canton de St-Gall nouvellement créé, la paix et le bien-être réintégrèrent enfin les demeures et les cœurs longtemps opprimes. Prenant à charge les intérêts de Werdenberg, le gouvernement saint-gallois fit table nette avec les Glaronais, auxquels furent rachetés les seuls biens et droits qui leur appartenaient incontestablement. Le dernier fut un droit paroissial dans le petit village de Gretschins; il fut liquidé en 1847 seulement, au prix de 700 florins d'Empire. Le sentiment de la liberté fraîchement conquise inclinait au pardon et à l'oubli des offenses. Le plus bel exemple de cette magnanimité est visible aujourd'hui encore à Werdenberg: c'est le grand écu glaronais, avec son saint Fridolin, apposé en 1924 au mur du château; à lui non plus, on ne garde plus rancune.

Les lecteurs qui nous ont suivi jusqu'au bout auront compris maintenant pourquoi nous leur avons raconté l'histoire de Werdenberg de façon si explicite, encore qu'en sautant beaucoup de détails. Nous voyons par cet exemple combien l'on a souffert et lutté, dans notre pays aussi, et cela jusqu'à l'époque de nos grands-parents; et combien le destin de la plus petite ville de notre pays rejoint, par anticipation, l'histoire du vaste monde et d'une humanité qui lutte pour l'indépendance. Ces considérations rendront le vieux Werdenberg et son vaillant petit peuple plus proches de notre cœur; nous n'en aurons que plus d'enthousiasme à conserver ce monument de notre patrimoine historique, et à aider, en toute amitié confédérale, ceux qui habitent aujourd'hui cette petite ville oubliée.

E. Laur  
(Trad. C. B.)

## *L'économie suisse et la protection du patrimoine et de la nature*

*Avant-propos.* Nous avons naguère informé nos lecteurs (*Heimatschutz* 1959, No 2) qu'à l'avenir, indépendamment de la vente de l'Ecu d'or, qui est une institution vieille de quinze ans et solidement enracinée, à laquelle nous ne songeons pas à renoncer, nous solliciterions la banque, l'industrie et le commerce. Notre campagne vient de commencer. Nous nous adressons à quelque neuf mille sociétés industrielles et commerciales, cartels, banques, compagnies d'assurance, etc., convaincus que les agents et les chefs de la vie économique de notre pays, à cette heure de prospérité générale, sont disposés à donner un appui à des activités d'ordre culturel comme le sont celles de nos deux ligues.

Nous avons édité une plaquette richement illustrée dans laquelle nous rappelons quels sont les buts et le programme de la ligue du Patrimoine national et de la ligue de la Protection de la nature. Nous exposons que celles-ci ne peuvent remplir leur rôle, ni accomplir les grandes tâches que les circonstances actuelles – essor industriel, construction des routes nationales, tourisme – leur imposent avec le seul produit de la vente de l'Ecu d'or. C'est pourquoi les ligues font appel maintenant aux « personnes morales », à qui on ne peut faire manger une plaque de chocolat, mais qui, en revanche, disposent de ressources considérables. Et nous les invitons à considérer le bien-fondé de notre demande et à nous remettre une contribution.

Il nous paraît juste que nos membres aient connaissance de ce texte; c'est pourquoi nous le publions ci-dessous.